



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION*

PIÈCES OBLIGATOIRES À PRODUIRE ÉTUDIANTS BOURSIERS

- Copie recto/verso de l'attribution de bourses 2020/2021
- RIB
- Autorisation de l'étudiant si le RIB est à un nom différent du sien (ci-joint)

A envoyer par mail sur eco-inscription@umontpellier.fr avant le 30 novembre 2020
ou à envoyer à l'adresse suivante :

Faculté d'Economie
Bureau des inscriptions
Demande de remboursement
Avenue Raymond Dugrand – CS 79606
34960 MONTPELLIER CEDEX 2

N° étudiant

| | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 2 | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

NOM.....Prénom.....

Numéro de téléphone.....

* A compter du dépôt de dossier, vous devez compter entre un et deux mois avant de percevoir le remboursement de vos frais de diplôme par l'Université de Montpellier.